



BILAN MI-MANDAT ET PERSPECTIVES !

URBANISME

Gérer mes biens immobiliers
(GMBI)

VIE COMMUNALE

Le Marché de Nouvoitou
déménage !

Sommaire

2 > Édito

DOSSIER DU MOIS

3-9 > Bilan mi-Mandat et perspectives

VIE LOCALE

10 > URBANISME : Gérer mes biens immobiliers (GMBI)

11 > VIE COMMUNALE :
Nouvoitour

11 > VIE COMMUNALE :
Le Marché de Nouvoitou déménagement !

11 > VIE COMMUNALE : Budget Participatif, prolongations...

11 > VIE COMMUNALE : CTG

12 > ASSOCIATION : 60 du club de Football

12 > ASSOCIATION : Randonnée

13 > ASSOCIATION : Gala Benkadi

13 > ENVIRONNEMENT : Arboretum

13 > ENVIRONNEMENT : Produits phytosanitaires

13 > ENVIRONNEMENT : Hérisson

14 > CULTURE : Fête de la musique

14 > CULTURE : En JUIN / JUILLET à la Médiathèque Pré en Bulles

Crédits photos

commune de Nouvoitou, Rennes Métropole, Unsplash

Directeur de la publication

Jean-Marc Legagneur

Groupe communication

Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset, Isabelle Presse, Beatriz Ferreira

Création/mise en page

Diabolo, le studio d'Imprim'Services

Impression

Imprimerie Le Galliard

Dépôt des articles

Vos articles sont à fournir **avant le 1^{er} juin** pour une parution dans le prochain **l'Écho des Moulins du mois de août**. Ils peuvent être envoyés par mail à : **communication@nouvoitou.fr**

Retour en images

Mai



Repas des Aînés 2023



Tournoi de Badminton



Parcours sensoriel avec Marion DAIN



Caravane ensorcelée



Commémoration du 8 MAI



Exposition : Les juifs de France dans la Shoah



Le mot du maire

Notre démocratie à mal

Mal, face à la crise et au manque de visibilité sur l'avenir, face à la prépondérance de l'argent roi et du toujours plus, mal face à la captation du pouvoir par une élite, qui depuis trop longtemps a oublié le mot « ensemble », mal face à une justice qui peine à faire perdurer la fiction de son indépendance et donc de sa légitimité, mal face à une politique Européenne dictée par les lobbies et totalement exsangue de vision sociale équilibrée.

Mal au sein de l'école de la République qui, faute d'instruire notre jeunesse aux savoirs et à la critique rationnelle, l'empêche de résister comme il se devrait aux puissances d'illusion, aux démagogues et aux fantasmes largement véhiculés pas les différents médias au quotidien.

C'est ainsi que la démocratie du savoir et des valeurs est en passe d'être remplacée par la démocratie de l'opinion.

Mal face à la montée des égoïsmes et face au délitement de l'autorité parentale.

Mal à sa citoyenneté, enfin, car l'inquiétude générée par un contexte dégradé n'a jamais été le vecteur du progrès. La peur, l'ignorance, provoquent bien au contraire le repli. L'autre devient un étranger, un concurrent, un danger. Voici donc le temps de l'intégrisme. Il est urgent de rendre à la citoyenneté un contenu et un sens qui rassemblent et mobilisent sur des valeurs communes.

Une société ne peut être un modèle établi définitif, elle se doit de s'adapter en permanence en fonction de l'évolution du contexte général, toujours sur la base de ses fondamentaux. Cette évolution doit nécessairement être pensée et anticipée. Dans cet esprit, nul ne doit renoncer à l'idéal et à l'utopie.

Il est à craindre hélas que l'action ne viendra pas du haut. Seul me semble-t-il le citoyen est en mesure de provoquer cette légitime nécessité de repenser la République.

« La République doit se construire sans cesse... Eternellement inachevée tant qu'il reste un progrès à accomplir » disait Mendès France.

Le rôle de l'élu de «proximité» est central car il doit être visionnaire et porteur d'espoir,

au même titre, les associations sont aussi les acteurs du vivre ensemble et donc du progrès social.

Dans ce contexte le rôle de l'école est primordial et ceci dès le début de l'enseignement primaire tant dans son contenu, qui doit allier le sens de l'Etat, la fierté de la mission confiée, et le respect de l'autorité enseignante, que le recours à une doctrine laïque exemplaire.

Nouvoitou dans un tel engagement est présent. La mobilisation remarquable des enseignants des Ecoles depuis plusieurs années sur les valeurs de la République, porte ses fruits. Lors de l'exposé de Monsieur Philippe Vaur, très récemment, sur la barbarie nazie et la Shoa, l'écoute et l'implication des enfants du Chêne Centenaire ont été remarquables et leur connaissance du sujet impressionnante. Grâce à eux, nous pouvons croire en l'avenir.

Notre réflexion sur le modèle de société telle que nous le souhaitons ne peut se faire que dans la sérénité. Face à la sournoiserie actuelle de l'extrême droite et à la révolution permanente, d'un autre temps, de l'extrême gauche, il y a une place pour la démocratie et les femmes et les hommes de progrès. Ne tombons pas dans ces pièges extrémistes, mobilisons-nous et travaillons afin de construire un monde meilleur.

Bien cordialement
J.L. WAGNON



Jean-Marc LEGAGNEUR
Maire de Nouvoitou

Le bilan à mi-mandat que nous vous proposons dans cet ECHO des MOULINS est le fruit de la mobilisation des élus, des agents et des citoyens investis dans nos Agenda 21.

Le programme pour lequel vous nous avez élus en 2020 est aujourd'hui très bien engagé et de nombreux projets ont déjà été réalisés,

Notre programme initial a toutefois été largement enrichi notamment par la mise en place de plans d'action complémentaires sur la biodiversité et sur les économies d'énergie.

La conjoncture économique, le contexte social et démographique, les conséquences du réchauffement climatique, nous conduisent à nous interroger sur nos priorités. Les transitions écologiques et énergétiques sont et resteront au cœur de notre action. Sur ce mandat nos projets ont totalement été travaillés dans cet esprit, d'autres pourront être abandonnés ou réétudiés si nous considérons qu'ils ne répondent pas en l'état à nos exigences pour la préservation de la planète.

1 ENFANCE - JEUNESSE

UNE COMMUNE QUI FAIT GRANDIR

> Les réalisations 2020-2023



> 2 nouvelles classes, des locaux administratifs, des sanitaires, un préau

Caractéristiques développement durable :

- Eclairage LED
- Charpente bois
- RT 2012



> Aménagement d'une ligne de self

- Nouveau self aux vacances d'automne.
- Les enfants se sont très bien adaptés.
- Le restaurant scolaire a servi 67000 repas en 2022.

> Petite enfance

- 70 temps d'animation par an dédiés aux enfants 0-3 ans chaque année avec leurs parents, assistantes maternelles
- Participation à la semaine de la petite enfance en partenariat avec les acteurs du territoire

> Jeunesse

- Une offre avec un accueil libre et des activités à la carte tous les mercredis après-midi
- Des sorties, stages (cirque, sport...) et séjours pendant les vacances scolaires
- De nouvelles offres à l'été 2023 : Chantier et stage à caractère éducatif, projet babysitting et séjour construit par les jeunes.
- Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes



> L'accueil de loisirs sans hébergement

4 salles d'activités, sanitaires, locaux pour les animateurs et la direction, local de stockage,

> Education

- Augmentation de la capacité d'accueil de l'accueil de loisirs pour répondre aux besoins
- De nouvelles modalités d'inscription à l'accueil de loisirs pour les vacances afin de permettre aux familles d'avoir une confirmation d'inscription 3 semaines avant les vacances
- L'ouverture d'une classe à la rentrée 2022 et une nouvelle ouverture annoncée pour la rentrée 2023
- Une navette tous les mercredis pour « Place aux loisirs »
- Animation du CME
- Investissement informatique important à l'école publique
- Titularisation progressive d'agents périscolaires pour lutter contre la précarité et fidéliser les équipes, travail sur une répartition des missions des agents plus uniformes.

LES PROJETS ENGAGÉS OU PLANIFIÉS

- Démolition des 2 dernières classes préfabriquées été 2023
 - Aménagement et transfert temporaire du modulaire du Tilleul sur le plateau sportif (2 classes)
 - Construction de 4 nouvelles classes rentrée 2025
- Plantation et renaturation de la cour lorsque possible



Caractéristiques développement durable :

- Suppression de 140 m² de locaux énergivores (1988)
 - Réflexion quant au mode de chauffage économe
- Extension du restaurant scolaire pour faire face à la croissance des effectifs scolaires en lien avec le nouveau PLH.
 - Étude en cours pour un espace jeunes au Parc des sports
 - Création d'une MAM dans la ZAC de la Lande
 - Création d'une crèche dans l'espace TILLEUL

2 ENVIRONNEMENT - MAITRISE ÉNERGÉTIQUE

CRÉATION D'ESPACES DE BIODIVERSITÉ

Les terrains achetés par la commune :
La Bondy et le Gué du saule + Terrain Bouthemy



4 Ha

OBJECTIFS

- Préservation et développement de la biodiversité des espaces
- Groupe de travail Agenda 21 en place

LA BIODIVERSITÉ- PLANTATION DES ARBRES NOUVEAUX CHEMINS

- Plantation de 1000 arbres par an : objectif tenu depuis 2020.
- Travail sur la charte de l'arbre
- Les nouveaux chemins depuis 2020 :
Boucle SAINT MARTIN
Boucle CROTIGNE - CHALAU



> L'environnement

- 2 journées pour le ramassage des déchets sur la commune
- Etablissement du **plan local** pour la maîtrise de l'environnement
- Mise en place d'un dispositif pour le récupération des huiles de vidange et des pneus des agriculteurs

> Plan climat- énergie

- Installation de capteurs sur les bâtiments communaux en vue d'optimiser le rapport consommation/temps d'usage des espaces.
- Diagnostics sur l'école maternelle et le Bocage
- Une étude pour une possible chaudière bois au niveau du Chêne Centenaire est actuellement en cours.

> Les projets engagés ou planifiés

- Nouvoitou est pilote au sein du secteur pour les études et la mise en œuvre de la filière bois
- Etude sur les économies d'eau

3 CULTURE - SPORT - LOISIRS

> Sports et vie associative

- Terrain de tennis en béton poreux
- Hangar de stockage associatif de 125 m²
- Rénovation du terrain de sports (drainage, carottage/sablage/regarnissage)
- Organisation du Nouvoitour dans le cadre du label Terre de jeux 2024
- Soutien aux manifestations associatives



> Culture :

- Une programmation culturelle riche et variée : « un week-end à la rue », fête de la musique, festivals
- Une programmation à la médiathèque annuelle : expositions, animations tous publics, découverte multimédia.
- Signature d'une convention de coopération avec les médiathèques du secteur

> Les projets engagés ou planifiés

- Rénovation et agrandissement des vestiaires du football

4 SOUTIEN SOCIAL - SOLIDARITÉ - SÉCURITÉ

- Un CCAS investi : repas des aînés, portage des repas, soutien aux associations locales, accompagnement des personnes en situation de fragilité,
- Collaboration avec le Relai Point Accueil Emploi,
- Ateliers CLIC A'lliage
- Réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde en cours pour être opérationnel en cas de risque naturel, sanitaire ou technologique.
- **Les projets engagés ou planifiés** : Création d'un collectif pour l'accueil des seniors rue des loges
- Projet MOZAIC : programme pour une Résidence seniors avec services intégrés- logements pour étudiants, jeunes actifs et famille mono parentale
- Logement libre haut de gamme
- Réflexion à l'échelle des communes du secteur d'un CIAS (Centre Intercommunal de l'Action Sociale)

5 CITOYENNETÉ

UNE COMMUNE ATTACHÉE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ

> Les réalisations 2020-2023

- Recrutement d'un policier municipal à mi-temps (partagé avec la commune de Bourgbarré)
- Mise en place d'un Budget participatif en 2022 et reconduction pour l'année 2023 (enveloppe de 3 500€)
- Poursuite des Ateliers Agenda 21

Deux nouveaux groupes :

- Maîtriser et développer notre biodiversité (Jean-Marc LEGAGNEUR / Marie-Paule ANGER)
- Plan air et climat (Jacques HARDOUIN)

- Les ateliers en activité
- Trame verte - trame bleue - bocage (Jean-Marc LEGAGNEUR / Marie-Paule ANGER)
- Le parc des sports de demain (Dominique LANGANNE)
- Petite enfance (Pascal CABARET)
- Atelier à relancer : Citoyenneté



N'hésitez pas à nous rejoindre en vous inscrivant via notre site Internet www.nouvoitou.fr ou directement en mairie

6 URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - ZONE D'ACTIVITÉS

- Tranche 1 du Parc d'activité de la Lande (complet)
- Tranche 2 du Parc d'activité de la Lande plan ci contre
- Poursuite de l'accueil des entreprises



2 - LE PROGRAMME ZAC DE LA LANDE

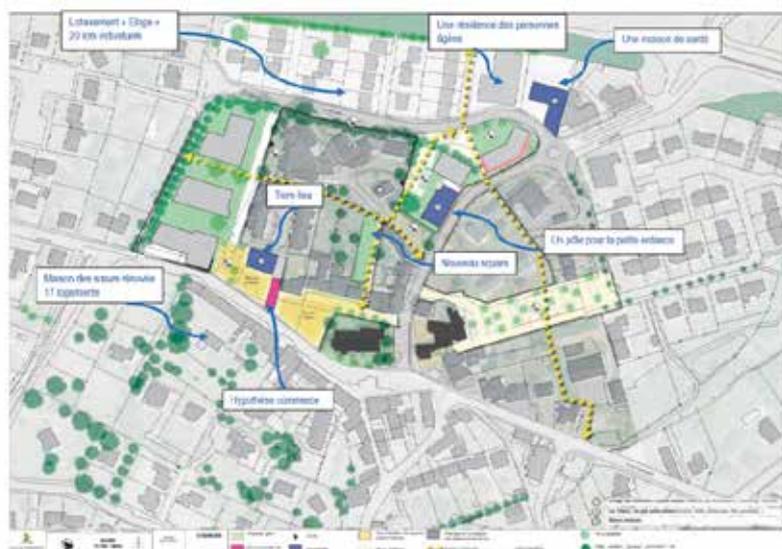
- **Secteur de La Porte : 126 logements (achevé)**
- **Secteur Les Entrées (3 tranches - 200 logements) :** 1^{ère} et 2^{ème} tranches démarrées (92 et 64 logements)
- Livraison du CITY STADE

En projet :

- Le haut de la Lande 2026-2032 : 280 logements - cadre environnemental de haute qualité.
- Emplacement de la nouvelle école privée et Future MAM.

3 - LE PROGRAMME CENTRE BOURG

- Un collectif séniors rue des Loges
- Un projet de crèche
- Une maison de santé rue des loges
- Un projet de tiers lieu
- Lotissement de 20 maisons rue des Loges
- Un square et connexions piétonnes douces
- Maison des Sœurs rénovée avec 17 logements
- Habitat sur le terrain de l'Ecole Privée



UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM) CALENDRIER : LIVRAISON SEPTEMBRE 2024



Caractéristiques développement durable :

- Murs ossature bois, charpente et bardage bois
- Panneaux photovoltaïques en toiture (500 m²)
- Pompe à chaleur pour le chauffage
- Panneaux solaires pour production ECS

7 COOPÉRATION AVEC LES SERVICES RENNES MÉTROPOLE

- Etudes menées par Rennes Métropole sur les besoins en stationnement, commerces, assainissement et déplacements
- Réalisation d'une piste cyclable Vern/ Nouvoitou pour fin 2025
- Etude d'Orientation, d'aménagement et de Programmation sur le centre Bourg (OAP).
- Une étude sur les gisements fonciers et les possibles jusqu'en 2040

URBANISME

GMBI

① GMBI, qu'est-ce que c'est ?

« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux.

② Quelles sont les démarches pour les propriétaires ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété. **Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1^{er} juillet 2023.**

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez comme résidence principale, il suffit de 4 clics pour faire la déclaration. Le formulaire est déjà pré-rempli, et si votre logement comporte plusieurs locaux, par exemple un appartement plus une cave et une place de parking, la déclaration est réalisée en une fois pour tous les locaux de son logement.

Cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre logement. De cette façon,

la taxation est adressée à la bonne personne. Par **souci de simplification**, les occupants déjà connus sont pré- renseignés. Il vous suffira de confirmer les informations et d'indiquer quel est le **montant du loyer mensuel** qui est prévu dans le bail.

Pour le cas où le locataire a quitté le logement, il suffit de renseigner sa date de départ.

Attention ! Cette obligation concerne même les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance dans une agence ou un syndic. Ils doivent donc demander au gestionnaire de bien de leur adresser toutes les informations nécessaires.

③ Que faire lors de travaux ?

Si vous êtes propriétaire et que vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement, vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité.

Depuis le 1^{er} janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par un échange informatisé entre les services locaux de l'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue pour l'achèvement des travaux. **Cette démarche automatisée évite les oublis et les majorations pour déclaration tardive.** Si jamais le chantier a pris du retard, il vous suffit de donner une nouvelle date prévisionnelle de fin de travaux.

Lorsque le chantier est terminé, il vous suffira de compléter les données qui permettront de déterminer la taxe d'urbanisme et la future taxe foncière, et vous pourrez par la suite payer directement en ligne les taxes d'urbanisme dues à la commune.

④ Qui contacter pour faire ses démarches ?

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, y compris si leur

situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le législateur a prévu une amende de 150 euros par local en cas de refus d'accomplir ces démarches.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'informations supplémentaires et d'un accompagnement :

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos
- un numéro de téléphone dédié a été mis en place : le 0 809 401 401. Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, sur des horaires élargis, de 8h30 à 19h00, tous les jours de la semaine.
- les personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec internet bénéficieront d'un accompagnement pour accomplir leurs formalités, au plus près de chez elles, dans les espaces France Service (les permanents des France Service ont été spécifiquement formés par la DRFiP 35)
- elles peuvent également demander un rendez-vous physique ou téléphonique à leur service de impôts
- Elles peuvent enfin également se rendre au sein de leur service des impôts des particuliers, le matin, de 9h00 à 12h00, du lundi, au vendredi.

VIE COMMUNALE

NOUVOI'TOUR

Cette année le Nouvoi'Tour revient le dimanche 2 Juillet de 9h à 13h.

Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, notre objectif sera d'atteindre 2024km en courant ou en marchant dans une ambiance festive et conviviale.

Vous trouverez 2 parcours : un de 1,2km accessible à tous et un de 1,8km pour les plus sportifs.

Rendez-vous sur les réseaux de la commune pour découvrir prochainement le parcours et le programme de la matinée.

Les riverains impactés par cette animation seront contactés prochainement.

Présence d'une restauration ainsi que des animations (foot freestyle).

Dans le cadre de Terre de Jeux, 1€ par kilomètre parcouru sera reversé à une association handisport.

Rendez-vous devant la mairie pour participer à cette belle fête.

Inscription libre et gratuite sur place



VIE COMMUNALE

LE MARCHÉ DE NOUVOITOU DÉMÉNAGE

Rendez-vous à partir du 2 juin sur la place haute de l'Église.

Vos commerçants habituels du vendredi seront tous présents pour vous servir. L'objectif de ce déménagement est de dynamiser la place et de sécuriser le déplacement des piétons.

Cette occasion correspondant avec la fête des mères, la commune offrira à chaque cliente du marché une rose.

La maison du Vélo sera présente sur le marché le Vendredi 30 Juin de 9h à 12h pour proposer des ateliers autour de la mobilité douce. Venez nombreux



+ d'infos sur

 www.nouvoitou.fr

VIE COMMUNALE

BUDGET PARTICIPATIF PROLONGATIONS.....

Il est encore temps de proposer votre idée, prolongation du dépôt des dossiers dans le cadre du budget participatif jusqu'au 30 juin. 3500 € à votre disposition.

ALORS N'HESITEZ PLUS !

Pour être étudiés, vos projets devront être rédigés sur le formulaire ci-joint.

+ d'infos et formulaire disponible

 www.nouvoitou.fr :
<https://www.nouvoitou.fr/accueil/actualites/99-1127/budget-participatif--deuxieme->

Ou en scannant ce QR CODE



EDUCATION

CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL (CTG)

« Les 5 communes Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche - élaborent actuellement un nouveau projet social de territoire en lien avec la CAF. Nous entamons le diagnostic, pour ce faire, nous aurions besoin de connaître vos besoins et attentes en termes d'action publique en direction de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les seniors, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits. Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder 5 minutes afin de répondre à ce questionnaire. Son traitement est strictement anonyme. »

Questionnaire :

<https://www.sphinxonline.com/surveyserver/s/JEUDEVI/QuestionnairesfamillesCTGVern/questionnaire.htm>



ASSOCIATION

SAMEDI 8 JUILLET : 60 ANS JSN FOOTBALL

Vous pouvez encore vous inscrire !

Rappel du programme :

10h-17h : Tournoi inter-quartier avec une pause repas - Restauration sur place -

Inscription gratuite

19h-20h30 : apéro-concert au bocage suivi du repas (mignardises salées, tajine au poulet , mignardises de dessert) - Repas sur réservation avec paiement

Renseignements et inscriptions par mail ou tél



secretariatjsnfoot@gmail.com
0658733620



ASSOCIATION

RANDONNÉE PÉDESTRE
DE L'YAIGNE ET DE LA
SEICHE

Dimanche 25 Juin 2023 de 8 h à 13 h

Le Club des Bons Amis vous invite à participer à la 13^{ème} édition de sa randonnée pédestre annuelle.

3 circuits vous sont proposés : 6 kms, 10 kms, 15 kms. **Les inscriptions** se feront à la mezzanine de la salle des sports du Bocage, de 8 h à 9 h 30 pour les circuits de 10 et 15 kms, et de 9 h à 9 h 30 pour le circuit de 6 kms. Le départ de la randonnée est libre. Les circuits seront entièrement fléchés. Ravitaillement gratuit sur les circuits pour les 10 et 15 kms. A l'arrivée : sandwich et boisson offerts. Engagement = 4 € (gratuité pour les enfants de moins de 12 ans). Les bénévoles du Club vous attendent nombreux sur les chemins de notre commune !

Pour des raisons de sécurité, les chiens seront acceptés sur les parcours, uniquement s'ils sont tenus en laisse.

ASSOCIATION

GALA BENKADI 2023

SAMEDI 10 JUIN DES 18h30 - Espace Le bocage

Il y a toujours une bonne raison de faire la fête chez Benkadi ! Après la célébration des 20 ans de l'association l'année dernière, c'est au tour des 10 ans de la chorale polyphonique pour l'édition 2023 de notre traditionnel gala de fin de saison.

Pour l'occasion, nous vous avons préparé de belles surprises : la chorale Éclats de Chœur de l'association Baz'Arts d'Amanlis pour animer l'apéritif, des food trucks brésilien et réunionnais qui feront voyager nos papilles et des adhérents survoltés qui présenteront un spectacle de folie.

Nous clôturerons la soirée par un bal africain endiablé où chacun est invité à danser !

Espace pique nique et buvette sur place.
Entrée à prix libre.



ENVIRONNEMENT

ARBORETUM

L'Arboretum GATEL, un projet pour les générations futures et la communauté de Nouvoitou. Depuis son enfance à Nouvoitou, Jean-Yves Gatel a toujours aimé la nature et les arbres. C'est pourquoi, il y a quelques années, il a décidé de créer un arboretum sur les terres de ses parents près de la rivière La Seiche. Ce choix n'a pas été facile, car l'arboretum est implanté près d'un chemin de servitude agricole, et situé sur un coteau plein sud. On lui avait conseillé d'implanter une haie bocagère qui aurait demandé beaucoup d'entretien, et aurait masqué la vue sur les méandres de la Seiche. Finalement, Jean-Yves a choisi de créer un arboretum avec plus d'une cinquantaine d'espèces locales, dont certaines lui ont été offertes par des amis de la région, toutes adaptées à un sol argilo-calcaire, pour offrir une alternative durable et esthétique. L'arboretum Gatel est un jardin botanique spécialisé dans la collection et l'étude des arbres. Il contient plus de 50 spécimens,

avec une prédominance pour les espèces locales et adaptées au climat et au sol. Les visiteurs peuvent en apprendre plus sur les différentes espèces d'arbres de notre environnement. En créant cet arboretum, Jean-Yves Gatel espère laisser un héritage durable à ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à la communauté de Nouvoitou. Il souhaite que l'arboretum devienne un lieu de promenade et d'échange, où les gens veulent prendre conscience de l'importance et de la préservation de l'environnement local. Il espère également que cet arboretum inspirera les générations futures à poursuivre la protection de la nature et à apprendre à vivre en harmonie avec elle. Cet arboretum représente ses valeurs et ses convictions. Il est fier de voir son arboretum grandir et prospérer, et espère que les communautés de Nouvoitou et de la région en profiteront pour de nombreuses années à venir. Visiter cet arboretum situé à Venecelle à Nouvoitou.

ENVIRONNEMENT

UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Rappel de la réglementation concernant les désherbants

Un chemin communal (secteur de Chalau) est régulièrement désherbé, ce qui n'est pas acceptable.

La municipalité de Nouvoitou ayant reçu le label « O phyto » aucun désherbant de synthèse n'est utilisé par les agents. Dans les jardinerie les désherbants à base de glyphosate ont été remplacés par des produits à base d'acide pélargonique, cette molécule existe naturellement dans la nature, mais sa concentration fait que les précautions d'emploi doivent être strictement respectées. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (mare, fossé, cours d'eau, rivière, puits, bassin. Ne pas appliquer sur les jardins en pente, ou des surfaces imperméables telles que bitume, béton, pavés et dalles.



Pensez à bien lire les étiquettes !



ENVIRONNEMENT

PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ

Un hérisson qui sort en plein jour est un hérisson malade ou blessé, le mettre dans un carton avec des feuilles sèches et le signaler à

urgencesboulesetpiques@gmail.com



+ d'infos - Animal, oiseaux, en difficulté mfs



**mfs.bretagne@lpo.fr
06 25 58 17 39**

CULTURE

FÊTE DE LA MUSIQUE !

Le vendredi 23 juin 2023, la commune de Nouvoitou organise sa fête de la musique dans les rues du Bourg. Une programmation éclectique et chaleureuse, concoctée avec soin dans l'objectif d'offrir un moment de plaisir et de partage à tous les habitants de la commune !

19h : Fanfare Beurre Suc' - Ecole de musique et danse du Suet

19h30 : Blind test - Association Bombe Platine

20h30 : Orchestred'harmonie - Ecole de musique et danse du Suet

21h : Terre Neuve artiste rennais musique électro pop

Cet événement est organisé par la commune de Nouvoitou en partenariat avec les restaurants L'Entre temps et Les saveurs de Nicolas. Restauration et buvette sur place dès 19 h 00.

Afin d'assurer le bon déroulé de la manifestation, un blocage de la circulation sera appliqué sur la Place de l'église de 17 h 00 à 01 h 00 du côté de la rue de Vern depuis le restaurant l'Entre Temps et jusqu'au croisement des rues de Domloup et Châteaugiron, une déviation sera mise en place sur ces deux rues.



+ d'infos et inscriptions : Équipe de 1 à 10 personnes Inscription conseillée auprès du service culture :

+ resa.culture@nouvoitou.fr
02 23 37 09 89
Inscription sur place possible

JSN DANSE

SPECTACLE DE DANSE :
MODERN'JAZZ,
HIP HOP ET ZUMBA!

Vendredi 16 juin à 20 h 30 et Samedi 17 juin à 14 h 30 et 20 h 30 à la salle du Bocage

La JSN Danse présente son spectacle de fin d'année les 16 et 17 juin. Venez assister à ce moment de partage et de célébration des progrès accomplis. Découvrez les disciplines enseignées et profitez de deux cours d'essai à la rentrée. Alors si vous aimez la danse, la musique, vivre de belles émotions artistiques, VENEZ APPLAUDIR LES 203 DANSEURS DANSEUSES pour un moment artistique exceptionnel. Réservez vos places dès maintenant.

Réservations le mercredi 14 juin de 17h30 à 20h30 à la salle du Bocage.

EN MAI À LA
MÉDIATHÈQUE PRÉ EN
BULLES

Du 16 mai au 17 juin

• **CENTENAIRE DES 24 HEURES DU MANS**

100 ans de course automobile d'endurance.
100 ans d'évolutions techniques et technologiques.
100 ans de passion.

Samedi 1^{er} juillet de 10h00 à 17h00

• **Braderie Médiathèque**

Rendez-vous devant la médiathèque moyen de paiement : chèque et liquide ((pas de carte bleue) 1€ par ouvrage, quel que soit le genre (BD, romans, albums jeunesse, CD...); 0.50cts par ouvrage abîmé, quel que soit le genre ; 2€ pour les beaux et gros ouvrages.

Samedi 08 juillet

• **Journée Bulle and Play à la médiathèque**

11h : Café numérique, avec pour thème "Les dangers du numérique". Atelier ludique et familial de 10 à 99 ans.

15h : Pour fêter les vacances, venez vous déhancher dans le coin jeux vidéo de la médiathèque !

**Contact et renseignements :**

Christèle Dutemple

jsndanse.nouvoitou@laposte.net
06.79.07.29.74

TARIFS :

6 € Adultes
4 € enfants 12 ans
Gratuit enfants 6 ans

LE GROUPEMENT DES COMMUNES AU NOM BURLESQUE



Les communes au nom pittoresque ont été mises à l'honneur après le sketch désormais culte de Daniel Prévost (1976) sur la commune de Montcuq (Lot).

Le regroupement des communes au nom burlesque et chantant s'est donné comme objectif de promouvoir les spécificités de chacun de ses membres, en mettant en avant les valeurs du terroir, qu'elles soient culinaires ou touristiques. C'est ainsi qu'en 2011 Nouvoitou a rejoint l'association nationale des communes au nom burlesque, comme Folles, Mariol, Monteton ou encore Bouzillé.

Pour l'édition 2023 c'est la commune de Corps-Nuds qui va organiser cette manifestation sur son territoire **les 7, 8 et 9 juillet prochains**. Ces trois journées vont probablement accueillir 20 000 à 25 000 visiteurs et c'est là une formidable plateforme pour mettre en valeur les atouts de chaque commune : on pourra ainsi découvrir le vin de Vinsobres, déguster l'abricot de Cocumont ou encore les confits de Mincojebos. Pour sa part Nouvoitou mettra en avant la pomme, produit qui sera décliné sous forme de cidre et d'accompagnement de plat cuisiné breton.

L'association Nouvoitou et Vous assurera de sa présence et sa logistique le bon déroulement de ces journées. La proximité géographique de Corps-Nuds et Nouvoitou permet d'espérer une large participation des habitants de notre commune, aussi bien en tant que visiteurs qu'en tant que bénévoles. C'est pourquoi j'invite toutes bonnes volontés à venir soutenir cette initiative.

Le président, Guy Verrougstraete.



À TOI DE JOUER !

Cherche et trouve
5 brins de muguet
qui se cachent
dans L'ÉCHO DES MOULINS

Agenda

Juin

Vendredi 02

**Relocalisation du marché de Nouvoitou
Place Haute de l'Église - 8h00 à 12h30**

Une rose sera offerte à toutes les clientes Nouvoitouciennes du marché à l'occasion des fêtes des mères.

Lundi 05

**Enquête Publique Préalable à l'aliénation
des chemins ruraux - 14h00 à 16h00**

Samedi 10

Inauguration du Terrain de Tennis

Rendez-vous 11h00 au Terrain de Tennis situé près de la salle du Bocage.

+ d'infos sur : www.nouvoitou.fr

Samedi 10

**GALA de fin d'année - BENKADI - Salle du
Bocage - dès 18h30**

+ d'infos page 13

Mardi 13

Ballet du grand Théâtre de Genève

Mercredi 21

**Concert de musiques actuelles par les
élèves du SUET, 18h sur le parvis de la
médiathèque.**

Vendredi 23

**MUTAMI - Complémentaire communale -
10h00 à 12h00**

Permanences mensuelles à compter du mois de Mai de 10h-12h.

📍 Mairie

Samedi 23

Fête de la Musique

+ d'infos page 15

Dimanche 25

**Randonnée pédestre de l'Yaigne et de la
Seiche - 8h00 à 13h00**

+ d'infos page 13

Samedi 30

**Intervention maison du vélo sur place du
Marché - 8h00 à 12h30**

Samedi 30

Fin de l'appel à projets Budget Participatif

+ d'infos page 12

À noter en Juillet

Samedi 01

Braderie Médiathèque
samedi 1er juillet, de 10h à 17h (en continu), devant la médiathèque
moyen de paiement :
chèque et liquide (pas de carte bleue)

Dimanche 02 Nouvoitour

Le Nouvoitour revient cette année le dimanche 2 Juillet de 9h à 13h.

Samedi 08

Journée Bulle and Play à la médiathèque
11h : Café numérique.
15h : Pour fêter les vacances, venez-vous déhancher dans le coin jeux vidéo de la médiathèque !

NOUVOI'TOUR

Dimanche 2 juillet 2023

de 9h00 à 13h00 - Place de la Mairie



Dans le cadre de **Terre de Jeux 2024**,
Tous à pied pour 2024 km !

En courant, en marchant dans une ambiance
festive et conviviale.

2 Parcours !



1,2 km accessible à tous (PMR)



1,8 km pour les plus sportifs

Restauration rapide et animations (foot freestyle)

Inscription libre et gratuite sur place

